

Compte-rendu du conseil d'école du 06 novembre 2020

Membres présents : M LEONARD (Président), M OZEEL, M CARETTE
M DESPLANQUE, Mme DELPLACE, Mme DUTRY, Mme LEVANT, Mme MINET, Mme CANIVET,
Mme CLICHE, Mme CAMPION, Mme DELRIVE, Mme FRANCHOMME, Mme GUYOY, Mme
COUPE

Membres absents excusés : M JOUVIN (IEN), Mme MONTAY, Mme DENNEULIN, Mme
LABOURE, Mme PLATEVOET

Secrétaire de séance : Mme Audrey DUTRY

La séance débute en visioconférence à 18h05

M LEONARD installe le conseil d'école pour l'année 2020-2021. Les membres élus pourront siéger valablement jusqu'à la tenue des nouvelles élections en octobre 2021.

Le procès-verbal du conseil d'école du 26 juin 2020 est rappelé pour mémoire puis adopté à l'unanimité.

Résultat des élections des parents d'élèves :

M LEONARD présente ses félicitations aux élus.

M LEONARD met au vote l'organisation et la tenue des élections 2021 uniquement par la

inscrits	203	192
votants	135	132
blancs/nuls	16	14
exprimés	119	118
participation	66,5 %	67,2 %

voie du vote par correspondance.

Vote : contre : 0 abstention : 0 pour : 14

Le règlement intérieur du conseil d'école :

Rappel fait des attributions du conseil d'école, son règlement intérieur est présenté et mis au vote.

Règlement intérieur du CE : se réunit trois fois dans l'année aux dates indiquées ci-dessous, rencontres préparatoires : avec les parents, avec les enseignants ; les questions diverses pour pouvoir être traitées doivent parvenir au directeur au plus tard 5 jours calendaires avant, CR envoyé, propositions de reformulation et/ou ajout/suppression d'éléments le cas échéant par secrétaire de séance, CR devient PV et est présenté lors du CE suivant. Directeur en est le président. Des personnes non-membres de droit peuvent être invitées à l'initiative du directeur et/ou à la demande des membres de droit après accord du directeur.

CONSEIL D'ÉCOLE		
Réunions préparatoires		Conseil d'école
enseignants	parents	
09/02/2021	08/02/2021	12/02/2021
15/06/2021	14/06/2021	18/06/2021
Remise des livrets de suivi et des bulletins semestriels		
Cycle 1	retour familles	Cycles 2 et 3
29/01/2021	au plus tard 05/02/2021	29/01/2021
25/06/2021	au plus tard 02/07/2021	25/06/2021

Le document support (diaporama) est transmis aux parents d'élèves élus pour qu'ils aient un écrit mémoire pour informer les parents qu'ils représentent ainsi que le procès-verbal validé par le secrétaire de séance.

Vote du RI du CE : contre : 0 abstention : 0 pour : 14

Le règlement intérieur de l'école 2020-2021 :

Sans changement.

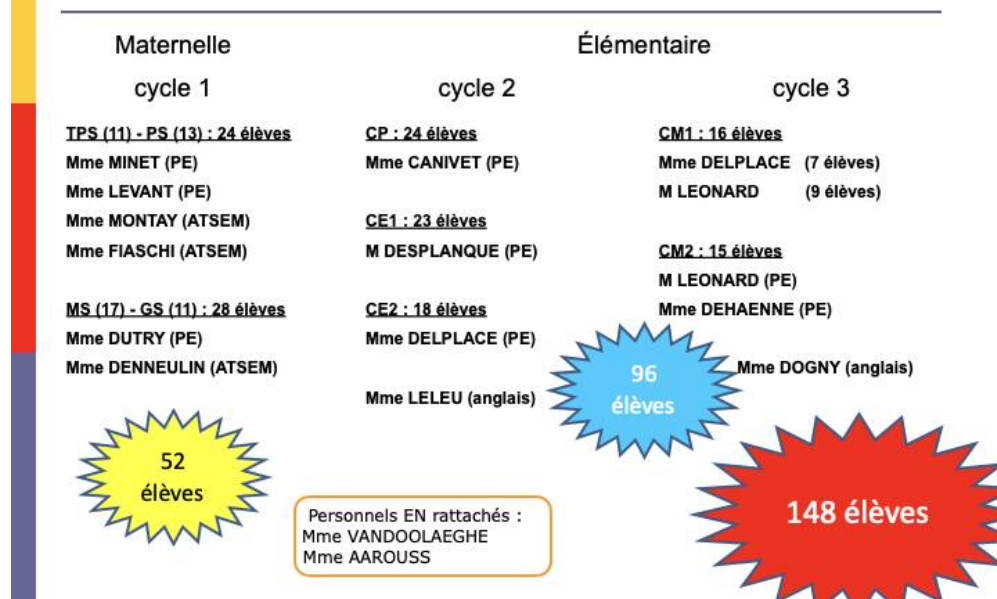
La structure pédagogique 2020-2021 :

69 filles - 79 garçons

1 élève avec 1 an de retard

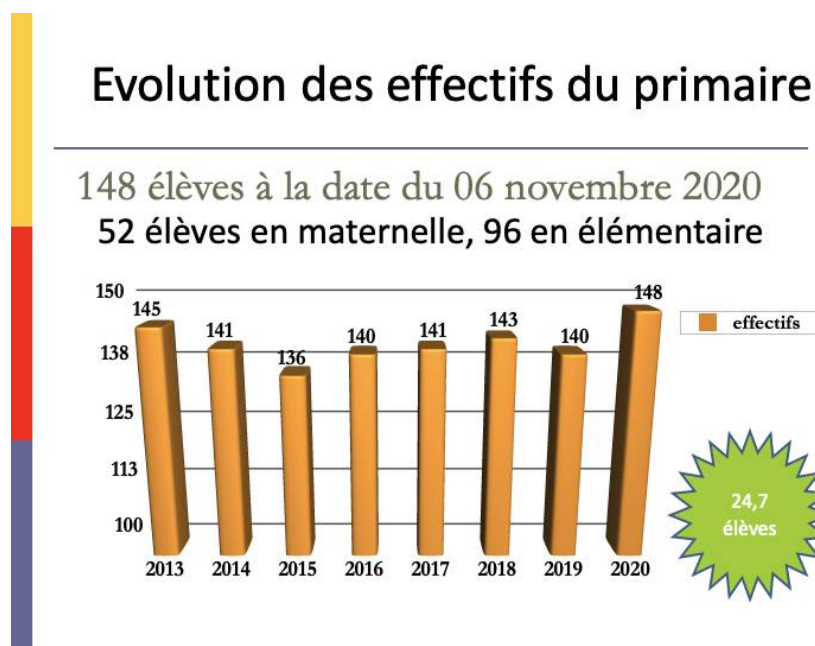
3 arrivées prévues en TPS à la rentrée de janvier 2021

Structure pédagogique 2020-2021



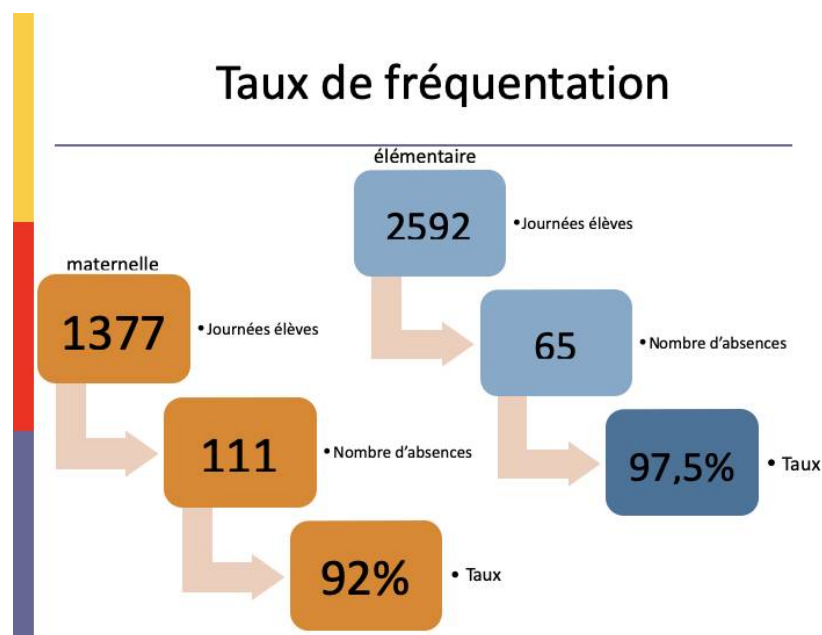
Mme MONTAY est à 80 % et est remplacée le vendredi par Mme Wendy FIASCHI
Mmes MINET et LEVANT se partagent la TPS - PS sur la semaine
Mme DEHAENNE remplace M LEONARD le mardi

Evolution des effectifs du primaire :



La moyenne d'élèves par classe est de 24,7.

Les taux de fréquentation depuis le début de l'année scolaire :



Les dispositifs de sécurisation (sanitaire et sécuritaire) :

exercice intrusion réalisé le 29/09 : premier du genre, opérationnel ; a servi à calibrer le dispositif ; prochaine fois, sortie en conditions réelles ; difficultés avec le signal sonore (voir avec mairie (Denis : responsable des services techniques) quelles sont les solutions possibles)

Les dispositifs de sécurisation

Les exercices :

- Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) :
- un exercice d'évacuation simulant une intrusion
- un exercice incendie programmé avant fin 2020
- un exercice confinement programmé avant juin 2021
- un exercice incendie programmé avant juin 2021

Les mesures mises en oeuvre :

- protocole sanitaire 2 (novembre 2020)
- alerte urgence attentat

protocole sanitaire 2 : information délivrée aux familles à la fin des vacances ; bien pris en compte par les familles notamment dans la dotation en masques, attention toutefois à donner deux masques par jour aux enfants car doivent être changés toutes les quatre heures ; aération des espaces toutes les deux heures ; personnel communal passe chaque demi-journée pour désinfection des poignées de porte ; enfants ont bien intégré le lavage des mains avant-après chaque entrée en classe ; les classes sont regroupées par deux pour éviter un trop grand brassage des enfants mais le brassage a lieu malgré tout au moment du repas de midi en restauration collective

alerte urgence attentat : vigilance aux abords de l'école pour repérer une observation anormale de l'organisation des entrées et sorties de l'école ; fermeture des grilles immédiatement à 8h30 et 13h30 et systématiquement après chaque entrée dans l'école (demander aux parents de maternelle de sortir rapidement de l'école lorsqu'ils déposent leurs enfants)

Les enseignements :

Sur la durée du premier trimestre au moins, suite au confinement du printemps dernier, l'accent est mis très largement sur les enseignements en français et mathématiques.

Le projet d'école est poursuivi cette année encore, dans la ligne de ce que vous aviez voté l'an dernier.

APC : MS, GS et CP de 11h30 à 12h00 à partir rentrée novembre (2 heures/semaine) ; CE1 et CM1-CM2 lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 ; CE2-CM1 mardis et vendredis de 16h30 à 17h30 à partir du 28/09 (2 heures/semaine)

Ecole inclusive : AVS présentes en classe pour une élève, interventions du psychologue scolaire en début d'année pour assurer le suivi de quelques élèves, demandes d'intervention du RASED, mise en place de PAI et PPS, projet en construction avec l'ERDV de Loos (prématuré)

Des décroissements entre classes sont mis en place pour renforcer les apprentissages et/ou les uniformiser quand les groupes d'âge sont scindés (CM1 par exemple). M LEONARD ne rentre pas dans le détail de tous les décroissements, ce serait fastidieux.

Une élève est décroissée à temps plein de la classe de CP vers la classe de CE1 car après plusieurs séries de tests et mesures, elle nous a paru apte à suivre les enseignements de l'année supérieure. Nous statuerons à la fin de l'année scolaire sur un éventuel passage anticipé suite aux différentes évaluations de sa progression tout au long de l'année (des échelons sont posés en décembre, mars et juin).

Les personnels Education nationale suivent, plutôt à distance pour le moment, des temps de formation professionnelle organisés par notre tutelle. Les deux thématiques principales concernent, pour le plan français, la graphie et la lecture et pour le plan maths, la numération et la résolution de problèmes.



Les enseignements

Les dispositifs de droit commun :

- renforcement de l'enseignement en français et mathématiques (suites confinement printemps)
- projet d'école poursuivi
- Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
- Ecole inclusive

Les dispositifs particuliers à l'école :

- décloisonnements disciplinaires en maternelle et en élémentaire
- décloisonnement à temps plein d'une élève en CE1

Les formations des personnels :

- formations inscrites au plan académique de formation : plan français et plan maths (rapport Villani-Torossian)
- formations internes : conseils de cycles

Tout au long de l'année, des temps de formation internes sont organisés, en équipe sur nos moyens propres. Une des thématiques retenue est également la résolution de problèmes afin que nous programmions et harmonisons nos enseignements sur l'ensemble du cursus primaire (maternelle et élémentaire).

Les projets et partenariats :

Ecole et cinéma : pour le moment ces sorties sont en attente. Nous en avons faite une la dernière semaine de la période 1.

Nettoyons la nature : cadre très contraignant au moment de l'opération ; sera fait plus tard dans l'année

Semaine du goût : décision avait été prise de confectionner les plats en classe

fêtes et manifestations : décision de ne pas organiser de kermesse cette année, carnaval maintenu à l'intérieur de l'école pour les maternelles, le marché de Noël sera maintenu via une vente à distance, mais il n'y aura pas de goûter, ni intervention du Père Noël en maternelle. La mairie offrira, comme chaque année, une brioche aux enfants.

M CATOIRE nous a sollicités pour que l'école soit un lieu de dépôt de dons à la banque alimentaire, d'autant plus cette année que les bénévoles de l'association ne peuvent pas faire le démarchage à domicile comme c'était le cas les autres années. Voilà une belle

occasion de montrer notre solidarité et d'enseigner cette valeur à nos élèves/enfants. M LEONARD demande donc l'autorisation au conseil d'école d'organiser cette collecte à la date du 27 novembre. Les personnes de l'association viendraient récupérer les aliments collectés le soir après le départ des enfants et personnels.

Vote pour organiser la collecte : contre : 0 abstention : 0 pour : 15

M LEONARD passe la parole à Mme COUPE en qualité de Présidente de l'Association de Parents d'élèves afin qu'elle puisse présenter les actions et organisations proposées par l'APE cette année : Le bureau est constitué de 6 personnes et de membres actifs. En fin d'année précédente, des sacs à dos avec ardoise ont été offerts aux futurs CP et sixièmes (avec en plus une clé usb pour ces derniers). Des actions seront menées, mais compliquées également par la crise sanitaire : la vente du calendrier de Noël se fera (à la question de Mme CLICHE, les parents des enfants non pris en photo pourront en envoyer une par mail). Un livre sera offert cette année à tous les enfants de l'école (y compris en élémentaire). Le choix des livres sera réalisé par les enseignants. Quid de la vente des brioches ?

Les photos prises par anticipation pourront servir pour les photos de classe si besoin.

Il n'y aura pas de loto.

L'équipe pédagogique peut énoncer ses besoins. La demande de plastifieuses a été prise en compte

Une classe de découverte avait été programmée, organisée et financée l'an dernier par M DUBOIS. Elle concernait les élèves de cycle 3 qui devaient partir dans les Vosges, avec l'organisme Sport et Nature. Des paiements avaient été faits par des familles qui ont été intégralement remboursées suite à l'annulation du voyage à cause de la pandémie. Une avance sur le paiement avait été laissée à l'organisme pour reconduction de cette action cette année. M LEONARD s'inscrit donc dans cette continuation sous réserve que les conditions sanitaires le permettent et que les autorisations administratives qui en découlent permettent aux groupes d'enfants de procéder à de tels voyages. En l'état actuel, ce serait difficile. M LEONARD compte demander aux familles de cycle 3 quelles sont celles qui seraient prêtes à laisser partir leur enfant, sans pouvoir s'engager sur un montant précis car le devis demandé à l'organisme fin septembre ne nous est toujours pas parvenu. M LEONARD précise également que le voyage se ferait à la condition (en plus de toutes les autres conditions énumérées ci-avant) que tous les élèves partent sans quoi ce n'est plus un voyage pédagogique.

La coopérative scolaire (OCCE) présente pour ce début d'année scolaire un solde positif de 3.604,20 euros.

Travaux et aménagements :

Concernant les travaux, M LEONARD a dissocié les demandes antérieures des nouvelles.

Les travaux

Demandes formulées en 2019-2020 :

- vidéoprojecteur à fixer au plafond dans la classe de Mme DUTRY
- stores dans le dortoir TPS
- ordinateurs dans chaque classe
- mobilier classe CE1
- aménagement voirie publique

Nouvelles demandes formulées :

- aménagement cour maternelle
- réparation bancs cour
- étanchéité toiture
- travaux de plomberie
- connexion internet

L'aménagement de la voirie publique est une demande récurrente semble-t-il. Comment concilier la desserte de l'école avec un stationnement qui ne gêne pas le voisinage ? Quels arrêtés municipaux seraient envisageables puisqu'on est sur la voie publique ?

M OZEEL prend la parole pour répondre à toutes ces problématiques :

- La demande antérieure concernant l'aménagement de la voirie publique devant de l'école est un sujet complexe. Il n'est pas possible de toucher aux espaces verts qui sont réglementés, mais la question d'un trottoir longeant l'école peut être soumise à la MEL, pour permettre aux piétons de se déplacer tout en étant séparés des véhicules.
- Une demande récurrente : l'installation au plafond d'un vidéoprojecteur par souci de facilité d'utilisation, de gain de place au sol dans la classe et de sécurité car actuellement une rallonge électrique est accessible aux enfants. Le vidéoprojecteur de la classe de Mme Dutry ne peut être fixé au plafond tel que cela a été réalisé dans les autres classes en élémentaire. M Desplanque observe que des dispositifs adaptés, sécurisés, de fixation au plafond existent. Mme DELRIVE fait remarquer la dangerosité des câbles de rallonge qui sont au sol.
- Un store dans le dortoir des TPS pour faire le noir et faciliter ainsi l'endormissement des enfants. M OZEEL s'est renseigné et le coût d'un tel store de classe M4 est important. Les arbitrages financiers ne sont pas encore faits.
- La dotation d'un ordinateur dans les classes n'est pas prévue. La municipalité étudie la possibilité d'installer la fibre, après avoir revu l'architecture des réseaux. M. Meurillon, adjoint aux affaires scolaires, serait favorable à l'achat d'ENI (écran numérique interactif). Projet pour lequel l'école s'est proposée pour être pilote.
- Une demande sera faite par M OZEEL concernant la possibilité de remettre des jeux dans la cour maternelle.

M LEONARD demande à quelle échéance ces travaux et aménagements peuvent être envisagés. D'une manière générale, serait-il envisageable d'avoir de la part de la mairie un échéancier afin que nous sachions si et quand les demandes d'intervention et de dotation seront prises en compte ? Une réunion en mairie est prévue le 19 novembre pour étudier le budget 2021.

- Une demande en mobilier a déjà été formulée dans la classe de M Desplanque et Mme

Canivet. Elle est donc reformulée, il s'agit de compléter en nombre de tables (on verra le type exact de tables demandées). Concernant la demande de 5-6 tables en CE1, M. Ozeel va transmettre l'information.

- Pour les autres demandes (plomberie, toiture...), faire une fiche travaux à communiquer à Mme Leprince. La demande avait déjà été faite par Mme MONTAY mais n'a vraisemblablement pas abouti.

M. Léonard remercie la municipalité qui a toujours été disponible et réactive et en particulier Mme Vanessa Montay, qui a remplacé Mme Leprince, pour son efficacité.

Questions diverses :

- M. Ozeel informe l'école qu'il sera à nouveau possible de se rendre au complexe sportif (avec l'accord de M. Jouvin) mais sur une demi-journée, pour éviter les brassages entre écoles.

Questions diverses

Question : des situations de « harcèlement » sont observées ponctuellement dans la cour entre enfants

Réponse : Trois situations ont déjà été gérées dans l'école relevant d'histoires ponctuelles entre enfants sans qu'elles relèvent de situations de harcèlement à proprement parler. Nous sommes extrêmement vigilants à ce que ces situations ne s'installent pas et jusqu'alors, les alertes immédiates des familles concernées nous ont permis d'intervenir. Veiller à bien expliquer à vos enfants qu'ils ne doivent jamais garder ces situations pour eux, les taire et les laisser s'installer durablement.

Au sujet de la question du harcèlement, la question a été traitée à l'école. Il est important de dire aux enfants qu'ils doivent se confier à un adulte. Dès qu'ils ressentent une oppression, il faut parler afin de ne pas laisser s'instaurer une situation délétère.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 19h15.